

Info Marne

SOMMAIRE (cliquez sur l'article)

Édito : la Marne en luttes	1
Esclavage dans le vignoble : les suites... ..	2
Châlons-en-Champagne : relaxe pour Sabine et Sébastien !	2
Couvrot - Calcia : jusqu'à la victoire !.....	3
Reims : la CGT des TUR à l'honneur	3
Reims : Assemblée Générale de l'Union Locale CGT de Reims.....	4
Reims : 2 ^{ème} congrès des intercommunaux.....	4
Châlons-en-Champagne : préparation du congrès des retraités à Saint-Malo	4

Édito : la Marne en luttes



Intense semaine sur le front des luttes dans la Marne. Le scandale du vignoble n'est pas prêt de s'éteindre depuis la découverte des conditions d'hébergement indignes des vendangeurs africains, la CGT multiplie les initiatives pour faire reconnaître leurs droits et obtenir réparation.

Chez le cimentier Calcia, à Couvrot, la grève se poursuit sans faiblir avec l'immense majorité des salariés, depuis plus de trois semaines. Mardi 26 septembre, la direction a assigné en référé six salariés pour fait de grève. Un bel exemple de mépris de la part de la direction qui n'a toujours pas ouvert de vraies négociations.

Mercredi 27 septembre, 300 personnes étaient présentes devant le tribunal de Châlons-en-Champagne pour soutenir Sabine et Sébastien, victimes de l'incroyable feuilleton judiciaire orchestré par l'ex-directrice adjointe de la DIRECCTE. Un exemple emblématique d'acharnement contre les libertés syndicales.

Honneur enfin aux camarades de la CGT des Transports urbains de Reims (les TUR) qui, au terme d'un combat de 10 ans, ont obtenu un arrêt décisif de la Cour de Cassation, dont on est encore loin de mesurer toutes les conséquences.

Toutes ces luttes, sur des terrains différents, témoignent de la vitalité de notre syndicat CGT dans le département. L'Union Départementale CGT de la Marne y prend toute sa part et entend se nourrir de cette belle énergie pour réussir la journée de mobilisation intersyndicale du 13 octobre pour les salaires, l'emploi et les conditions de travail, pour mettre la pression sur le patronat et le gouvernement. ([lire le communiqué intersyndical](#))

Ghislain BRIDE, Secrétaire Général Adjoint de l'UD CGT de la Marne



2 octobre 2023

#32

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne

15, boulevard de la Paix
BP 11215

51058 Reims Cedex
Tél. 03 26 88 23 04

udcgt51@laposte.net
www.udcgt51.fr



Esclavage dans le vignoble :

Les suites...



Mardi 25 septembre, les migrants de Nesle-le-Repons, victimes de patrons voyous, se sont retrouvés à la Maison des syndicats de Reims à l'invitation de la CGT. Gérard RÉ, membre du bureau confédéral, les a ainsi accueillis : « *On est des travailleurs, vous êtes des travailleurs, on est tous des travailleurs, on doit avoir les mêmes droits* ».

La matinée a été consacrée à faire le point sur la situation et à préparer les dossiers pour les procédures prud'homales et pénales qui vont être engagées.

L'avocat de la CGT a précisé la notion de traite d'êtres humains, consistant à profiter de la vulnérabilité de personnes pour les maintenir en situation d'exploitation à des fins économiques.

Cela concerne les conditions de recrutement, d'accueil, de transport, d'hébergement et de travail. ([voir la vidéo du lieu d'hébergement](#)).

La reconnaissance de la traite d'êtres humains ouvre droit à des dispositions exceptionnelles pour les personnes qui en sont victimes. Les travailleurs bénéficient d'une protection particulière, y compris les travailleurs sans papiers, ceux qui ont travaillé sous un nom d'emprunt ou qui sont visés par une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français). Ils pourront être régularisés et travailler normalement sur le territoire.

Suite à la rencontre de la CGT avec le préfet de la Marne le 26 septembre après-midi, il a été décidé de centraliser l'ensemble des dossiers au niveau du département.

Pour la CGT, il faut faire remonter les responsabilités jusqu'aux véritables donneurs d'ordre, qui ne peuvent se dédouaner de ce qui

se passe, ainsi qu'aux pouvoirs publics qui ne peuvent ignorer cette réalité quand on constate, par exemple, que des poubelles sont installées à proximité des campements interdits.

Ces dérives mafieuses doivent cesser et la CGT mettra toute son énergie pour obtenir réparation et faire sanctionner les auteurs.

La CGT appelle à un rassemblement le mardi 3 octobre devant le Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne (CIVC) à Épernay, dans l'avenue la plus chère du monde, où les maisons de champagne les plus prestigieuses ont leur siège, pour aller chercher la paye des vendangeurs honteusement exploités. ([Tract du 3.10.23](#)).

Châlons-en-Champagne : *relaxe pour Sabine et Sébastien !*



Le soutien à Sabine DUMÉNIL et Sébastien KLEIN ne s'est pas démenti le 27 septembre. 300 personnes étaient présentes devant le tribunal de Châlons-en-Champagne, pour la défense des libertés syndicales face à ces procédures à répétition. Des soutiens venus de partout, dans et en dehors de la CGT car, on l'a bien compris, derrière cette procédure « pour l'exemple », c'est le droit d'expression syndical lui-même, qui est remis en cause.

L'instrumentalisation de la justice est évidente dans cette affaire, comme l'a noté Bernard THIBAUT, co-président du comité de soutien à Sabine DUMÉNIL, qui a dénoncé l'obstination de la directrice adjointe de la DIRECCTE (Mme AVRIL) à vouloir bâillonner les syndicats.

Cette dernière, reproche à la CGT, dans le cadre de l'affaire Anthony SMITH, d'avoir diffusé un tract intitulé « Bienvenue en absurdie » et adressé une lettre ouverte à la ministre du travail de l'époque

(une certaine Elizabeth BORNE) dénonçant les conditions de travail dans le service dont elle avait la charge... Bref des reproches totalement inconsistants.

Depuis deux ans, Mme AVRIL multiplie les procédures absurdes, financées par son administration, qui encombrant les tribunaux et détournent le service public de la justice de ses missions.

Céline VERZELETTI, membre du bureau confédéral de la CGT, a évoqué le contexte actuel, avec les centaines de procédures en cours dans le pays contre des syndicalistes, au moment où l'on constate tant de défaillances du gouvernement pour instruire les véritables dossiers d'urgence. Elle a réaffirmé la détermination entière de toute la CGT qui ne cédera jamais face à ces atteintes aux libertés syndicales. « Pas de conquêtes syndicales sans libertés syndicales » a-t-elle conclu.

Le jugement sera rendu le 8 novembre prochain.
[\(lire l'article de l'Union\).](#)

Couvrot - Calcia : jusqu'à la victoire !



La combativité est impressionnante à la cimenterie Calcia de Couvrot face à une direction particulièrement archaïque, qui joue le pourrissement et mise sur la résignation des salariés en dépit d'une grève ultra majoritaire engagée le 6 septembre dernier (110 grévistes sur 142 salariés).

En tête de leurs revendications, le droit à la dignité et à la considération de la part d'une direction totalement hermétique au dialogue social. Viennent ensuite les conditions de travail qui se sont largement détériorées (à l'occasion de la mise en œuvre du plan de modernisation), le

comblement des postes vacants, les créations d'emplois dans les services qui le nécessitent et l'obtention d'une prime de 1500 euros pour tous.

Face à ces revendications totalement légitimes, la direction a répondu par l'intimidation. Mardi 26 septembre, 6 salariés grévistes étaient assignés au tribunal de Châlons-en-Champagne pour une soi-disant entrave au droit de circuler. L'avocat de la direction est allé jusqu'à accuser les 6 militants de mettre en péril les chantiers de construction des JO 2024 à Paris... Rien que ça ! L'avocat des salariés a répliqué que le droit de grève était scrupuleusement respecté par les grévistes à Couvrot. Le jugement sera rendu le 29 septembre.

Mercredi 27 septembre, un rassemblement a eu lieu devant les portes de l'usine en soutien aux 109 grévistes de la cimenterie, de plus en plus déterminés. Les délégués ont donné lecture du tract qu'ils rédigent quotidiennement depuis le début du mouvement.

Céline VERZELETTI est venue apporter le soutien de la Confédération CGT : « Votre lutte est exemplaire, vos revendications sont légitimes, la grève dure car les patrons bloquent les négociations. Leur seule réponse, ce sont les assignations, c'est odieux. Il ne faut rien lâcher. Bravo pour votre courage. » Elle s'est engagée à rendre visible la lutte et à relayer l'action des grévistes.

Pour apporter un soutien financier aux grévistes, adressez vos chèques à l'Union Départementale qui transmettra ou connectez-vous sur la cagnotte [leetchi](#).



Reims : La CGT des TUR à l'honneur

La victoire juridique des chauffeurs des TUR de Reims ne finit pas de faire parler d'elle. Les conséquences de la mise en conformité du droit français avec le droit européen en matière de congés payés seront considérables puisque ce sont les 25 millions de salariés du public et du privé qui sont susceptibles d'être concernés !

Qu'on se le dise : **les arrêts maladie ne sont pas du repos et ouvrent droit à congés payés !**

L'arrêt de la Cour de cassation du 13 septembre 2023 fait suite à un premier arrêt du 22 juin 2016 déjà obtenu par la CGT des TUR. Étant d'application immédiate pour les entreprises, cette décision pourrait être un véritable tsunami pour les tribunaux. Une vague de procédures est à prévoir en attendant que le droit français se mette en conformité avec le droit européen. ([lire l'article d'Alternatives Économiques](#))

Si vous êtes concerné-e, n'hésitez pas à vous rapprocher des représentants de la CGT.

Reims : *Assemblée Générale de l'Union Locale CGT de Reims*



L'AG de rentrée de l'UL de Reims s'est tenue le mardi 26 septembre à 9h00. Une cinquantaine de militants étaient présents lors de cette matinée d'information.

En ouverture, un hommage a été rendu au son de l'Internationale à Daniel GAVART, pilier de l'UL CGT de Reims, qui nous a quittés le 2 septembre dernier.

Le constat du manque d'investissement militant pour faire fonctionner correctement l'UL est préoccupant. Il faut impérativement mettre les bouchées doubles pour inverser ce constat.

Il a également été annoncé que le Congrès de l'UL se tiendrait en juin 2024 et que les candidatures pour renouveler la Commission Exécutive sont ouvertes.

L'ambiance de la réunion été bon enfant, les échanges ont été cordiaux avec tous les intervenants et le constat est validé par toutes et tous. Il faut donc se retrousser les manches.

L'AG s'est achevée sur un verre de l'amitié.

Reims : *2^{ème} congrès des intercommunaux*



Le 2^{ème} congrès du syndicat CGT des intercommunaux s'est tenu vendredi 22 septembre à la Maison des syndicats de Reims. Issus des communes et EPCI du département (Établissements Publics de Coopération Intercommunale), les syndiqués ont débattu sur le document d'orientation reprenant toutes les prérogatives fédérales.

Renforcé par une nouvelle commission exécutive beaucoup plus importante et un bureau élu à l'unanimité, le syndicat se veut offensif et fort de propositions auprès des agents territoriaux sur près de 600 communes marnaises.

Les grandes lignes à retenir sont le renforcement, la formation des élus et des adhérents et la préparation du 13^{ème} congrès fédéral qui se tiendra à Lille en novembre prochain.

Châlons-en-Champagne : *préparation du congrès des retraités à Saint Malo*

18 camarades du département se sont réunis le 15 septembre pour débattre du projet de document d'orientation. Ils ont pris en compte les décisions inscrites dans le document et ont élaboré un certain nombre d'amendements qui ont été déposés lors du comité général de l'UCR le 26 septembre. Ils portent sur le combat contre l'Extrême droite, la protection sociale, la transition numérique, l'accès aux loisirs et à la culture et les moyens syndicaux.

Le comité général de l'Union Confédérale des Retraités a par ailleurs adopté un communiqué pour réagir à l'annonce par Bruno LE MAIRE d'une revalorisation des pensions de base de 5,2% au 1^{er} janvier 2024. ([lire le communiqué](#)). Gérard GARNON et Guy VERNEAU sont mandatés pour représenter la Marne au Congrès de Saint Malo.

VENDREDI
#13OCT 2023
GRÈVES. MANIFS.
PARTOUT EN FRANCE



Lieux à retrouver sur cgt.fr/13oct Pour vous syndiquer : cgt.fr/rejoindre

